

05 - Depuis la frange urbaine de le Tronchot



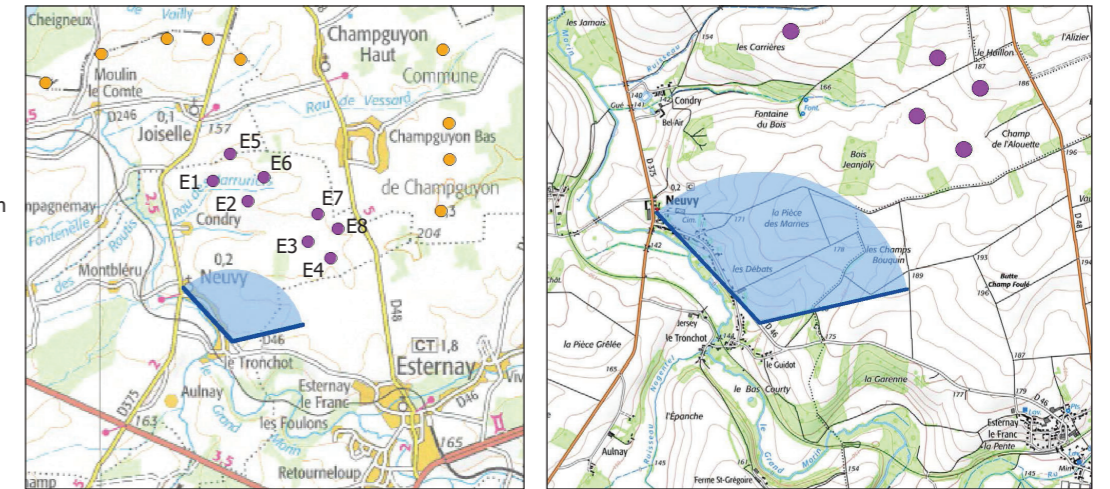
Le hameau de le Tronchot s'inscrit dans le prolongement du village de Neuvy, avec une urbanisation conjointe. De même que précédemment, le tissu urbain est plutôt lâche et présente des ouvertures sur le plateau agricole et vers le projet.

Le développement éolien à venir marque un éloignement sur l'horizon paysager, sans incidence dans le champ visuel. Le projet s'inscrit quant à lui à l'avant de ce futur contexte éolien.

L'abandon du secteur d'implantation sud permet un retrait du projet, modérant sa perception. Les éoliennes présentent toutefois un étalement, compensé par une implantation en deux groupes condensés, permettant la conservation d'un espace de respiration central et évitant la création d'un front continu fermant l'horizon. Le projet appuie toutefois la présence éolienne dans l'horizon proche du lieu de vie.

De ce fait, l'impact du projet est jugé modéré.

X (Lambert 93) : 738601
 Y (Lambert 93) : 6849142
 Cap : 17°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 10h44
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E3 - 1715m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 2578m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E1

E5

E2

E6



E7

E3

E8

E4



06 - Depuis les abords du hameau d'Aulnay



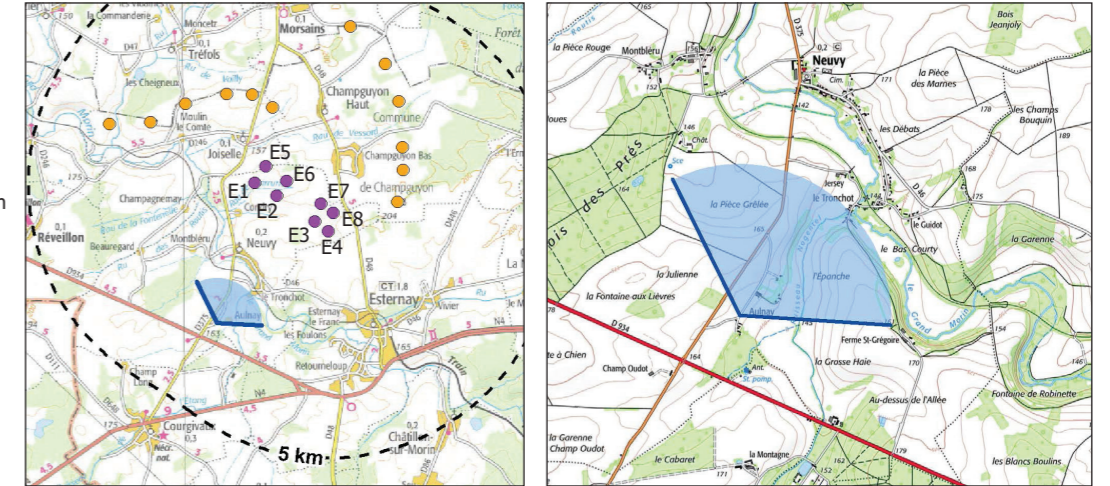
L'observateur se situe ici aux abords du hameau d'Aulnay, dans son approche par le sud. Ce lieu de vie, rattaché à Neuvy, est implanté dans une dépression à peine marquée du paysage proche de la vallée du Grand Morin. Il dessine un petit îlot arboré, isolé aux abords du plateau agricole, en relation avec le vallon du ruisseau de l'Etang menant à la vallée principale du Grand Morin.

Bien que situés à moins de 5km de ce lieu de vie, les projets en développement semblent s'inscrire avec un éloignement, du fait de la configuration même du paysage. Le modelé topographique tend à réduire la portée du regard et contre les vues sur des éléments éloignés.

Le projet s'inscrit à l'avant de ce développement, mais avec une incidence limitée sur la perception paysagère depuis et aux abords de ce hameau. Les rapports d'échelle horizontaux et verticaux restent cohérents dans la composition paysagère. Avec l'éloignement, l'emprise horizontale précédemment ressentie sur Neuvy et le Tronchot, s'amenuise, avec un projet présentant une bonne lisibilité. Les espaces de respiration sur l'horizon paysager sont conservés.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception depuis les abords de ce hameau, et son cumul éolien.

X (Lambert 93) : 737497
 Y (Lambert 93) : 6848270
 Cap : 33,7°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 12h25
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E2 - 3090m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 3608m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E1

E5

E2

E6



E7

E3

E8

E4



07 - Depuis le hameau de Montbléru



Le hameau de Montbléru, sur le territoire communal de Neuvy, se situe à la confluence du ru des Routis avec la vallée du Grand Morin. Il se place ainsi en situation de surplomb sur le paysage, étant bâti sur les hauteurs de l'éminence séparant les deux dépressions.

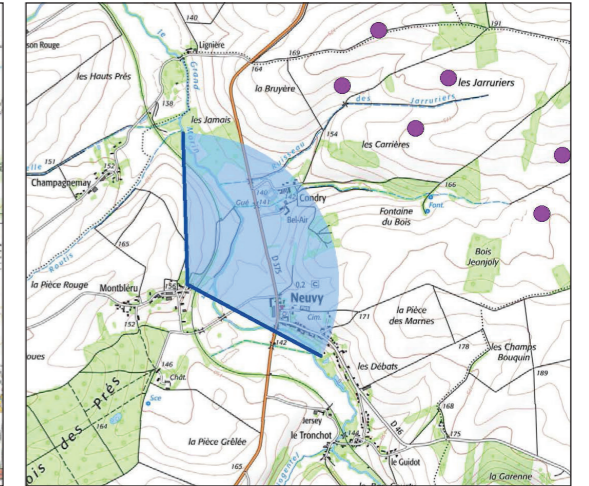
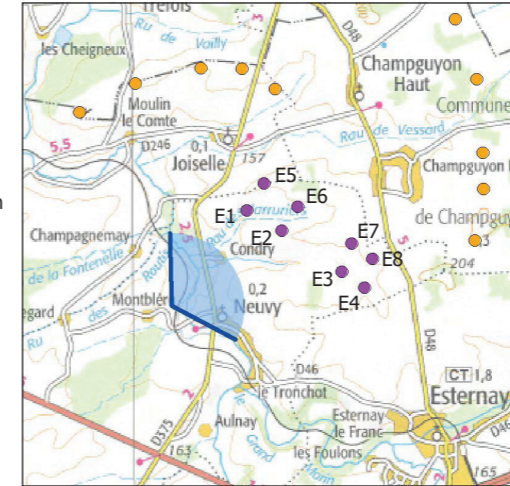
Depuis ce lieu de vie, le champ visuel ouvre sur un horizon profond, le regard passant au-delà du modelé topographique, seulement contré par la présence de boisements.

Le développement éolien marque une progression dans l'environnement proche, mais relégué à l'arrière des boisements, avec une incidence mineure dans la perception paysagère.

Le projet envisagé s'inscrit quant à lui à l'avant des projets en instruction et des boisements, marquant une approche de l'éolien et appuyant la présence éolienne sur l'horizon paysager. Le retrait du projet et l'implantation simple participent à son insertion dans le paysage. L'emprise horizontale marque toutefois un certain étalement sur l'horizon et le rapport vertical s'inscrit en faveur des éoliennes, plus qu'aux éléments paysagers environnant.

L'impact du projet est jugé modéré du fait de son emprise sur l'horizon lisible depuis ce lieu de vie et faible dans son cumul avec le contexte éolien environnant.

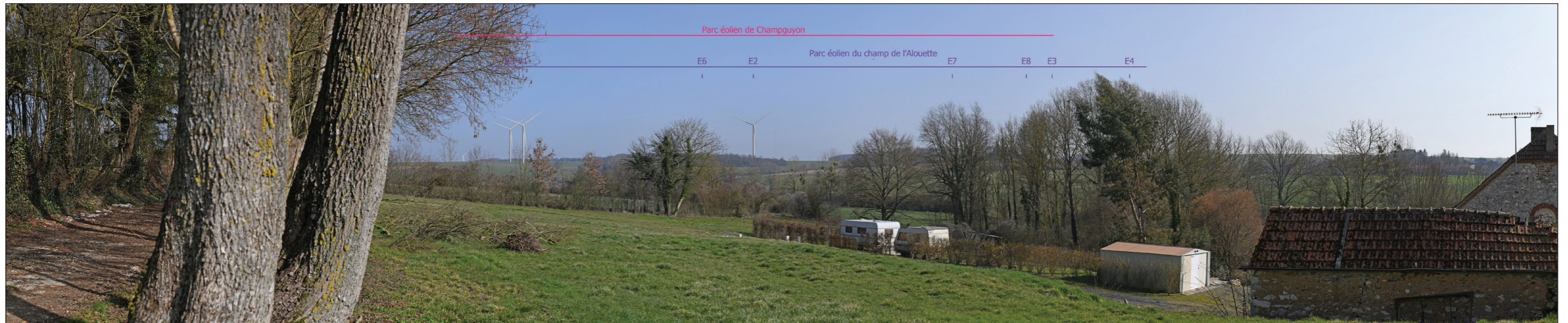
X (Lambert 93) : 737299
 Y (Lambert 93) : 6850040
 Cap : 58,1°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 11h33
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 1662m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 2832m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



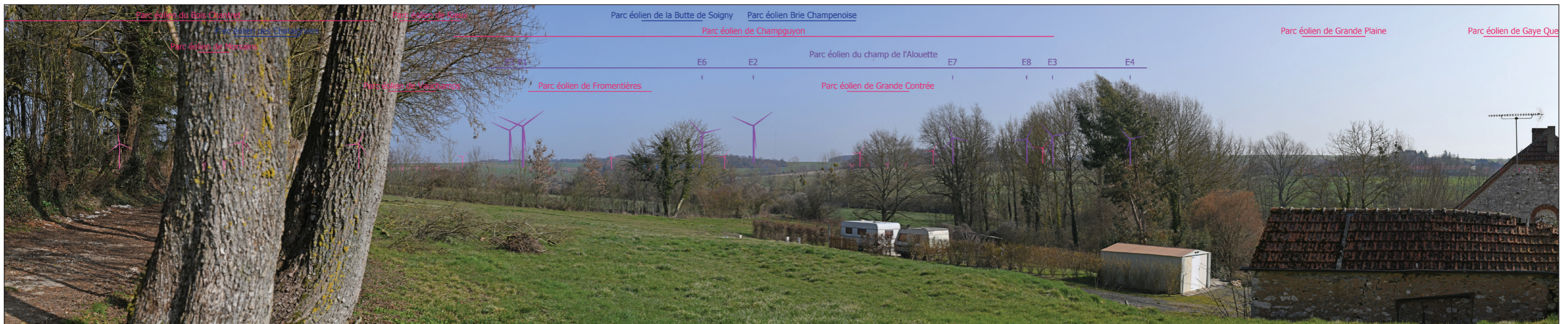
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5

E1

E6

E2



E7

E8

E3

E4



08 - Depuis les abords du hameau de Condry



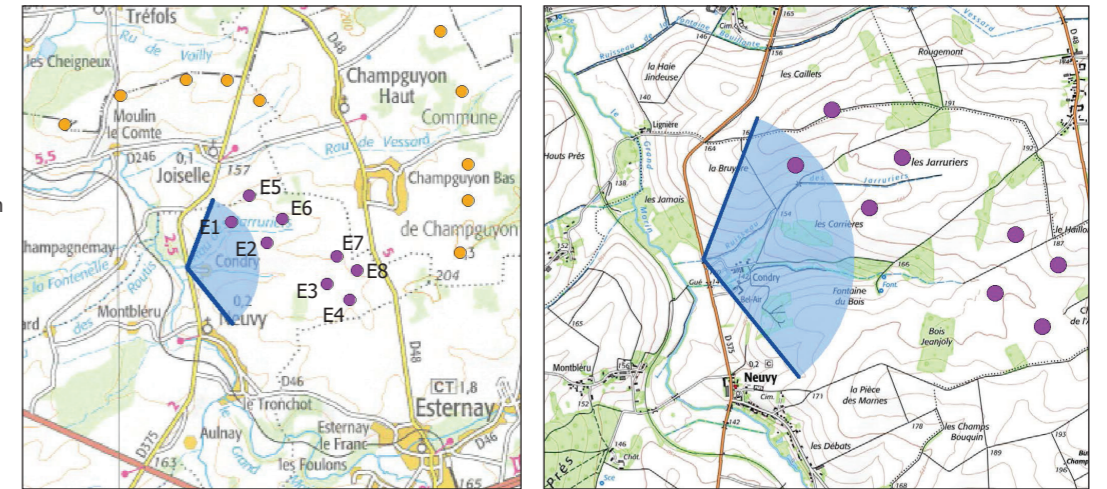
Le hameau de Condry est implanté dans un vallon adjacent à la vallée du Grand Morin. Faiblement encaissé, ce vallon secondaire creuse un léger sillon au cœur du plateau, en direction de la zone d'implantation. Des bosquets accompagnent son cheminement, agrémenté d'un doux modelé des terres proches.

Le développement éolien à venir s'inscrit dans un horizon suffisamment éloigné pour être filtré par les mouvements topographiques.

Seul le projet envisagé se placera à terme à proximité de ce hameau, en relation visuelle directe. La situation proche du projet et le faible encaissement de ce lieu de vie participent à la perception des éoliennes. L'emprise horizontale marque un certain étalement sur l'horizon et le rapport vertical s'inscrit en faveur des éoliennes, plus qu'aux éléments paysagers environnant.

L'impact du projet est jugé modéré du fait de la proximité et de la perception depuis ce lieu de vie. Il en va de même pour le cumul éolien, du fait de l'emprise spatiale du projet.

X (Lambert 93) : 737710
 Y (Lambert 93) : 6850730
 Cap : 80,9°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 12h37
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 870m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 2345m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E7

E8

E3

E4



09 - Depuis les abords du hameau de Beauregard



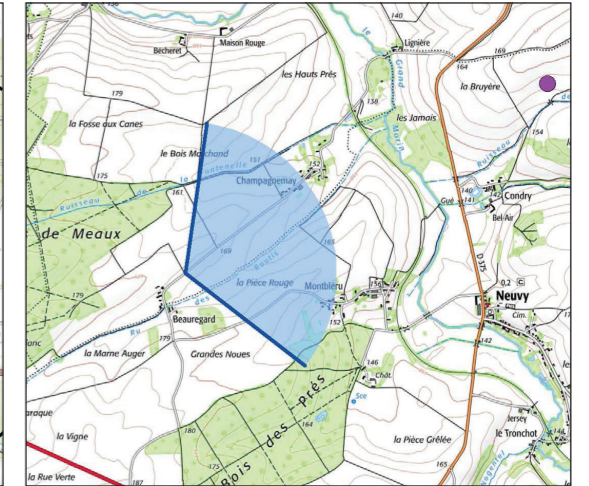
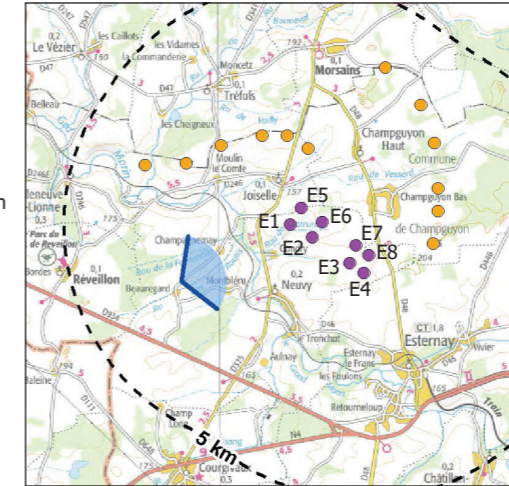
Le hameau de Beauregard s'inscrit à l'extrémité du vallon dessiné par le ru des Routis. Ce ru creuse un sillon à peine perceptible dans le plateau, sans aucune végétation pour appuyer son tracé. Faiblement encaissé, le hameau considéré est implanté sur un référentiel altimétrique quasi similaire aux étendues cultivées environnantes. Le regard porte sur un horizon large et étendu, toutefois filtré par les boisements fermant l'arrière-plan.

Le contexte éolien, jusque-là éloigné, marque une approche avec le développement des projets de Bois Chantret et Champguyon notamment. Ces projets dessinent un angle d'occupation de plus de 90° sur l'horizon proche du lieu de vie. Il faut toutefois mettre une réserve sur les implantations, seulement au stade d'instruction.

Le projet envisagé se place à l'avant du projet de Champguyon et dans l'alignement de celui de Bois Chantret. Il vient appuyer le développement éolien sur l'horizon paysager, se cumulant aux éoliennes de Bois Chantret, dessinant un front étendu dans le champ visuel. L'implantation simple participe à l'insertion du projet, mais l'emprise horizontale marque un certain étalement sur l'horizon et le rapport vertical s'inscrit en faveur des éoliennes, plus qu'aux éléments paysagers environnant.

L'impact du projet est jugé modéré du fait de son emprise sur l'horizon et de son cumul avec les projets proches.

X (Lambert 93) : 735928
 Y (Lambert 93) : 6850101
 Cap : 68°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 12h24
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 2699m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 4169m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5

E1



E6

E2

E7

E8

E3

E4

